

Recherches historiques sur les moulins de Pontacq répertoriés sur la cadastre napoléonien.

Texte complet dans le Cahier du Patrimoine en Ribère-Ousse 2008

Les moulins de Barzun

Texte dans le Cahier du Patrimoine en Ribère-Ousse 2009

Histoire des moulins de d'Espoey

Texte dans le Cahier du Patrimoine en Ribère-Ousse 2010

Recherches historiques sur les moulins de Pontacq répertoriés sur la cadastre napoléonien.

...

Les rivières alimentant les moulins

Les rivières pontacquaises, sur lesquelles étaient bâtis des moulins en 1838, étaient au nombre de quatre : la première l'Ousse avec 17 moulins, la seconde était le Badéro ou Badé avec 3 moulins, la troisième avec l'Entercq venant de la fontaine du Hourquet et enfin la quatrième était (la) Labarrade. A notre connaissance, à cette date, les autres ruisseaux pontacquais ne faisaient pas fonctionner ce genre d'installations.

Sur l'Ousse

La rivière Ousse prend sa source à 492 m d'altitude, non loin du Cap d'Artigues, dans la lande de Bartrès (Hautes-Pyrénées). La surface de son bassin versant est de 23,3 km². Elle s'écoule vers la commune de Loubajac qu'elle traverse, puis elle serpente au travers de la Ribère-Ousse. C'est d'abord Barlest puis Lamarque-Pontacq toujours dans les Hautes-Pyrénées, puis c'est Pontacq et les Pyrénées-Atlantiques qu'elle traverse jusqu'à Bizanos et après un périple de 42,5 km, elle se jette dans le gave de Pau.

C'est cette rivière qui, ancestralement, a permis aux terres qu'elle arrose, de nourrir les populations grâce à l'irrigation, de moudre le grain et de faire fonctionner les divers équipements nécessaires, à l'époque, à notre industrie florissante.

En période d'orages ou de fortes pluies elle peut provoquer d'importantes inondations (1921 et 1978). Ces crues étaient proches de la crue centennale.

Le Badéro ou Badé :

Ce ruisseau qui peut, en période d'orage, se transformer en torrent, prend sa source dans les landes de Barlest et de Lamarque-Pontacq. La surface de son bassin versant est de 6,6 km².

Tout d'abord il chemine sur le plateau sous le nom de ruisseau de Gabataille, il prend le nom de Badé non loin de la limite des Pyrénées-Atlantiques, en dessous de chez Paysa. Il est grossi par le ruisseau de Couet-Daban, il passe sous la route de Tarbes au niveau du Pont-Rouge. Après un cheminement de 7,2 km il se jette dans l'Ousse au Clôt de Maillot peu avant le domaine de Meyrac.

L'Entercq

Il est alimenté essentiellement par la source de la fontaine du Hourquet et d'autres écoulements de sources diverses qu'il draine sur son passage. En période d'orage il peut présenter un débit important. Après un cheminement de 2,8 km, uniquement sur la commune de Pontacq, il se jette dans l'Ousse après le moulin Clouchet et avant le pont de la route de Fer (à côté de l'ancien lavoir).

(la) Labarrade

Ce petit ruisseau prend sa source sur la commune de Lamarque-Pontacq, dans le département des Hautes-Pyrénées, au lieu dit de Lane, à 480 m d'altitude environ, non loin du fameux chemin Henri IV. La surface de son bassin versant est de 3 km². Il est grossi par plusieurs sources tout au

long de son cours. Avant de quitter Pontacq il est grossi par les eaux de la Barade Rouge. A Barzun, qu'il traverse, il prend le nom de l'Oussère, après un périple de 10 km environ et se jette dans l'Ousse à Livron à la hauteur de la scierie Sarrabère. Il est à noter, comme pour d'autres ruisseaux, qu'en période d'orage, il peu se transformer en torrent.

Généralités sur les moulins de Pontacq et de sa région

« Ces moulins possédaient généralement trois meules (pour les plus importants). Toutes les communes de la région, à l'exception de Limendous, en étaient pourvues. Ils appartenaient, sauf ceux de Pontacq(*), au seigneur médiat, maître des eaux, qui avait droit de banalité. Depuis le début du XVIII^e siècle le prix de ferme avec les dépendances : pré, bois, etc, était de plus en plus fixé en argent et variait naturellement selon l'importance. Il serait donc imprudent et risqué de généraliser, soit les prix de ferme, soit les prix de vente. Les nombreux baux que nous avons vus contiennent ces quelques dispositions communes. Le maître du moulin remettait au fermier cinq pics et quatre « pugnères » ou mesure de capacité. On faisait état de l'épaisseur des meules et le fermier payait une compensation de trois francs par pouce. Le maître se réservait la mouture de ses grains sans indemnités et recevait au premier janvier un cadeau consistant deux paires de chapons gras à Gomer, pareillement à Livron, plus six paires de canards. Le curage du canal du moulin était assuré par les soumis et la collaboration fournie par le seigneur ».

Source : *Histoire de la région de Pontacq par Jean Tucac (page 80).*

(*)Pontacq n'a dépendu d'un seigneur direct qu'a partir de 1771 et ce pendant peu de temps. Pontacq était ville franche et de ce fait dépendait directement du roi, aussi la banalité n'était peut être pas levée comme elle pouvait l'être par un seigneur. Toutefois G. Beaurain écrit : « Il est probable que la banalité des moulins et des fours existait encore plus ou moins à Pontacq au XVII^e siècle. Mais nous voyons aussi qu'on tendait à s'en affranchir ».

Un extrait d'arrêt des Etats, de 1629, nous apprend que les meuniers pouvaient se transporter dans les maisons de leur ressort, accompagné d'un bayle ou de tout autre officier de justice et y saisir la farine et le pain provenant de grains moulus ailleurs que chez eux. Au cas où cette saisie n'était pas possible ils avaient trois mois pour se pourvoir en justice et obtenir réparation du dommage qui leur était causé (1). Cet arrêt, qui a un caractère général, rapproché d'un dire du Corps de Ville de Pontacq, prouve l'existence de la banalité. On dit, en effet, en 1687 que les jurats doivent prendre jour avec l'intendant « pour passer la concession sur la banalité avec les propriétaires des moulins »(2).

Georges Beaurain a trouvé aux Archives Nationales que la redevance féodale du moulin qui porte, aujourd'hui, le nom de Furé et qui était affiévé à Jean de Batan en 1538 s'élevait à 8 s. annuel.

A Pontacq, il semblerait qu'un certain nombre de moulin à blé aient été instruits ou exploités sans être déclarés. Dans l'enquête de l'an II (1793/1794) on ne trouve à Pontacq que quatre moulins. Où sont passés les autres ?

(1) *1629 : Los mestes ou fermiers deus moulins poderan se transporter en las maysous per prener et saisir ab un bayle ou autre officier de justicy la farine ou pan provienguts deu granadge moulu en autres moulins et y prôcedir sy besoiing es ab man forte, mandan a touts subiects prestar ayde a lad. exe cution et en cas que l oblat farine ou pan no pasquen ester saysits se prouvediran per devant Los judges ordinaires Fens très mes per to dilay per loue star prouvedict sus la perte en plat moulu et dépens de l'instancy seguien lo for.*

(2) *BB4, f° 131v.*

Source : *Histoire du Travail à Pontacq (Les Industries de l'alimentation) de Georges Beaurain*

Les moulins sur l'Ousse

Texte complet dans le Cahier du Patrimoine en Ribère-Ousse 2008

Le moulin Courdeü

Le moulin Chassaigne ou Cassaigne

Le moulin Poque

Le moulin Tonon

Le moulin d'escarres ou de l'Escarré

Le moulin de Hourcq

Le moulin de Hillet

Le moulin de Menjotte

Le moulin de Nogaro (Clouchet)

Le moulin du Bugnet

Le moulin Turon ou Prieu

Le moulin de Furé

Le foulon de Furé

Le moulin de Meyrac ou de Fourcade

Le foulon de Paillou

Le moulin à tan

Le moulin de Marchan

Les moulins sur le Badéro ou Badé

Le moulin d'Ourdisa

Le moulin Bergeraüs

Le moulin à lin

Le moulin sur le ruisseau de la fontaine du Hourquet ou Entercq

Le moulin Tounon

Le moulin sur (la) Labarrade

Le moulin Dabat

Autres moulins

Les moulins de Barzun

Texte dans le Cahier du Patrimoine en Ribère-Ousse 2009

Histoire des moulins de d'Espoey

Texte dans le Cahier du Patrimoine en Ribère-Ousse 2010